

UNE STRUCTURE DE COORDINATION



La Cinémathèque du documentaire a un statut de GIP (Groupement d'intérêt public).

Elle est présidée par Julie Bertucelli, cinéaste, et dirigée par Georges Heck.

Son Conseil d'administration réunit les différents partenaires engagés dès sa fondation : **Ardèche Images, Audiens, la Bpi, la BnF, le CNC, film-documentaire.fr, France Télévisions, Images en bibliothèques, la Sacem, la Scam**, ainsi que deux représentants des institutions en région adhérentes (**Comptoir du doc** à Rennes et **Périphérie** à Montreuil).

Son siège est hébergé par la BPI au 25 rue du Renard 75004 Paris et sera opérationnel au courant du mois d'avril 2018. Son site : <http://www.lacinemathequedudocumentaire.fr>

La Cinémathèque du documentaire coordonne plusieurs missions :

• L'ANIMATION DU RÉSEAU NATIONAL

Images en bibliothèques a été missionnée pour coordonner le réseau. L'association mettra à profit de ce nouveau projet son expérience et le travail mis en place depuis vingt ans pour le Mois du film documentaire, en matière d'animation et de formation des professionnels.

• UNE MISE EN LUMIÈRE AU NIVEAU NATIONAL DE LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE

D'hier et d'aujourd'hui, française et étrangère, via un réseau d'acteurs sur l'ensemble du territoire, dont elle soutiendra l'action : négociation pour l'acquisition collective des droits des films au bénéfice du réseau, aide à la venue des réalisateurs, réalisation de matériel de communication...

• UN RÉFÉRENCIEMENT DES FILMS, DES DROITS ET DES MATÉRIELS

La Cinémathèque du documentaire, parce qu'elle rassemble un grand nombre d'acteurs du secteur, jouera un rôle éminent pour favoriser l'enrichissement des données des différentes ressources informatiques (film-documentaire.fr, BnF, CNC, Institut national de l'audiovisuel, Bpi, Images en bibliothèques, Maison du doc/Ardèche Images...)

Film-documentaire.fr, site de référence du documentaire, est riche d'une base de donnée unique en son genre qui recense 44 000 fiches de films et 30 000 auteur.e.s., permettant un accès à toutes recherches relatives aux films : thématiques, génériques, ayants droits, moyens d'accès, etc. Il met également à disposition des professionnels et du public des ressources éditoriales originales ou collectées, relatives au documentaire de création et à ses enjeux.

• UNE PRODUCTION ÉDITORIALE

Destinée à valoriser le travail de mise en lumière du documentaire : publications mutualisées (documents pédagogiques et de communication autour des programmations labellisées).

• UNE VISIBILITÉ EN LIGNE

La Cinémathèque du documentaire aura une programmation en ligne pour le grand public et au sein des médiathèques, en collaboration avec des partenaires tels que *Tēnk*, *Les Yeux doc* et prochainement *Images de la culture*.

• DES ACTIONS DE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE AUTOUR DU DOCUMENTAIRE

en direction du public (conférences, séminaires sur l'ensemble du territoire) et de formations en direction des médiateurs culturels, pour développer les compétences de programmation et d'animation de séances.

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE INSTITUTION POUR LE DOCUMENTAIRE

En résonance avec la société, ses espoirs, ses rêves, ses inquiétudes, la création documentaire connaît une effervescence extraordinaire. Elle attire un public toujours plus nombreux. Au cinéma, à la télévision, sur les réseaux numériques, elle enrichit chaque jour un fonds d'une exceptionnelle diversité de regards, d'écritures et de formes. **L'exposition de ces œuvres est un enjeu majeur.** Dans toutes les régions, de nombreux acteurs sont depuis longtemps mobilisés pour les diffuser.

À l'initiative de Julie Bertucelli, présidente de la Scam, la Société civile des auteurs multimedia a œuvré pour fédérer leurs actions, leur donner un écho plus large et constituer une instance d'échange et de coordination. La Ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a donné corps à ce rêve à Cannes le 26 mai 2017, en signant avec l'ensemble des partenaires la convention de constitution de La Cinémathèque du documentaire.

La création de cette Cinémathèque du documentaire marque avec force la volonté des pouvoirs publics de permettre au documentaire d'investir l'espace public et de jouer le rôle central qui lui revient depuis l'origine du cinéma : saisir le réel, éclairer le présent et libérer l'imaginaire.

La Cinémathèque du documentaire est une institution publique qui rassemble des structures professionnelles déjà investies dans la cause documentaire et qui agiront de façon collective, et en synergie avec des nombreux acteurs, **lieux de diffusion**, sur l'ensemble du territoire français. Elle est avant tout un **réseau national**. Chaque partenaire de ce réseau assurera une programmation régulière, avec un écran parisien permanent au sein de la **Bpi**, la Bibliothèque publique d'information, qui montrera, à rythme quotidien, des films documentaires de tous horizons et toutes époques dans les salles du Centre Pompidou.



LES PARTENAIRES

La Cinémathèque du documentaire rassemble des structures engagées de longue date dans la diffusion du film documentaire :

• ARDÈCHE IMAGES

Engagée au sein du Village documentaire de Lussas, dans le soutien et le développement du cinéma documentaire d'auteur avec les Etats Généraux du film documentaire, les Toiles du doc, l'Ecole documentaire, la Maison du doc, ainsi que TÈnk, plateforme SVàD spécialiste du film documentaire d'auteur qui le fait rayonner sur internet et à l'international.
<http://www.lussasdoc.org>

• AUDIENS

Référent social du cinéma et de l'audiovisuel, animé par une mission, donner de l'avenir aux métiers de la culture et sécuriser les parcours professionnels, en les protégeant. Elle s'incarne notamment à travers la Fondation Audiens Générations et les Comités d'Histoire avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

• LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION – CENTRE POMPIDOU (BPI)

Première bibliothèque multimédia en France, avec une collection de 3000 documentaires à visionner sur place. Elle organise la diffusion numérique des films documentaires dans les bibliothèques à travers le Catalogue national et la plateforme de vidéo à la demande, Les yeux doc. La Bpi est aussi le lieu phare parisien de La Cinémathèque du documentaire, avec, depuis janvier 2018, dans les salles de cinéma du Centre Pompidou, une programmation quotidienne à destination d'un large public : près de 400 séances par an organisées autour de trois grands cycles phare (une rétrospective consacrée au cinéaste Johan van der Keuken suivie par un cycle sur le travail, etc.) et de rendez-vous réguliers sur le court métrage, le patrimoine, les nouvelles écritures, les films en cours de réalisation...

<http://www.bpi.fr/bpi>

• LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

Avec son département de l'Audiovisuel, est engagée dans la conservation, le signalement et la diffusion du patrimoine du film documentaire. Garant de leur pérennité dans des collections publiques, il collecte les œuvres par dépôt légal, dons et dépôts volontaires, les numérise, les restaure et organise leur valorisation par des programmations à la BnF et hors les murs, également via la bibliothèque numérique Gallica.

<http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

• LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE (CNC)

Défend et soutient depuis plusieurs décennies le documentaire. Cinématographique, télévisuel ou numérique, web-documentaire ou docu-fiction, de format court ou long, ce genre protéiforme propose une merveilleuse diversité de regards sur nos sociétés.
<http://www.cnc.fr/web/fr>

• FILM-DOCUMENTAIRE.FR

Est un site né en 2007 de la volonté militante d'auteurs et de producteurs. Il participe activement à La Cinémathèque dans une démarche cohérente, pour faire rayonner le regard spécifique sur le monde que porte le cinéma de non fiction.
http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_accueil

• FRANCE TÉLÉVISIONS

France Télévisions, 1er groupe audiovisuel français, porte chaque année près de 45% du financement du genre documentaire en France, et a renouvelé en 2016 avec les organisations professionnelles de producteurs son engagement en faveur de la création documentaire et son soutien à la diversité de ce genre.
<http://www.francetelevisions.fr/>

• IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Images en bibliothèques accompagne et forme les professionnels à la diffusion, la médiation, et la programmation de films. Initialement destinées aux bibliothécaires, ses activités se sont élargies depuis 2000 avec la création du Mois du film documentaire, s'adressant à une diversité de structures (salles de cinéma, associations, établissements culturels, éducatifs et sociaux).

<http://www.imagesenbibliotheques.fr/>

• SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SACEM)

Acteur engagé du cinéma, de l'audiovisuel et de la musique à l'image, soutient le documentaire à travers ses aides à l'écriture de musique originale, la production de documentaires et le financement de festivals spécialisés.

<http://www.sacem.fr/>

• SOCIÉTÉ CIVILE DES AUTEURS MULTIMÉDIA (SCAM)

La Scam rassemble 40 000 réalisateur.trice.s, auteur.e.s, écrivain.e.s, traducteur.trice.s, journalistes, vidéastes, photographes, dessinateur.trice.s. Ces créateur.trice.s font la richesse documentaire de l'audiovisuel, de la radiophonie et des nouveaux médias.

www.scam.fr/

UN RÉSEAU NATIONAL

Présents sur tout le territoire, une trentaine de partenaires locaux mettront en commun leurs atouts complémentaires pour servir la cause documentaire. Les partenaires portant localement le projet sont des lieux ou structures de diffusion – cinémathèques, médiathèques, associations, cinémas – développant une politique de programmation documentaire régulière accompagnée d'une vraie médiation, desservant une zone géographique conséquente, à destination d'un large public.

L'objectif premier est de promouvoir les films documentaires dans leur diversité, en valorisant des regards d'auteur.e.s, avec des rétrospectives d'auteur.e.s français.e.s et étranger.e.s, des cycles thématiques, de genre et par pays, des cycles sur l'histoire du documentaire, des films de patrimoine, anciens et récents (afin de leur donner une deuxième vie après leur diffusion à la télévision ou leur sortie en salles), des rendez-vous réguliers sur le court métrage, le patrimoine, les nouvelles écritures documentaires.

L'accent sera mis sur l'accompagnement des films et sur la médiation, pour tous les publics (empêchés, éloignés) et particulièrement en direction des publics jeunes (actions d'éducation à l'image, débats...).

La programmation proposée par ces lieux tendra tout à la fois à :

- Accompagner et diffuser la création contemporaine.
- Montrer les films de patrimoine sur leur support d'origine et en version restaurée.
- Valoriser et interroger des corpus artistiques et thématiques.

Une trentaine d'acteurs, déjà engagés dans une démarche de diffusion du documentaire et répondant à ces critères, ont d'ores et déjà fait le choix de rejoindre La Cinémathèque du documentaire. D'autres sont appelés à rejoindre ce premier cercle et contribuer à façonner La Cinémathèque du documentaire.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ardèche Images (Lussas)
Cinémathèque de Grenoble
Cinémathèque des pays de Savoie et de l'Ain (Annecy)
Lux – Scène nationale (Valence)
Traces de Vies (Clermont-Ferrand)

BRETAGNE

Comptoir du doc (Rennes)
Cinécran (Vannes)
Ty Films (Mellionec)

CENTRE VAL-DE-LOIRE

Ciclic (Château-Renault)

CORSE

Corsica.doc (Ajaccio)

GRAND EST

Autour de la Terre (Vaillant)
Bibliothèque municipale de Reims
Image'Est (Epinal)
Vidéo Les Beaux Jours /
Maison de l'image (Strasbourg)

HAUTS-DE-FRANCE

Heure exquise ! Centre international pour les arts vidéo (Mons-en-Barœul)

ÎLE-DE-FRANCE

Association Cinémas de Recherche d'Île-de-France (ACRIF)
Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID)
Bibliothèque publique d'information (Paris)
Documentaire sur grand écran (DSGE)
Périphérie (Montreuil)

NORMANDIE

Normandie Images (Rouen)

NOUVELLE AQUITAINE

ALCA, agence du livre, du cinéma et de l'Audiovisuel
Filmer le travail (Poitiers)
Les Yeux verts (Limousin)

OCCITANIE

Bibliothèque du Carré d'Art (Nîmes)
Médiathèques de Montpellier
Cinémathèque de Toulouse
Réseau Doc Cévennes (Lasalle)
Institut Jean Vigo (Perpignan)
Languedoc-Roussillon cinéma (Montpellier)
Occitanie livre et lecture (Montpellier)

PAYS DE LA LOIRE

Le Lieu unique (Nantes)